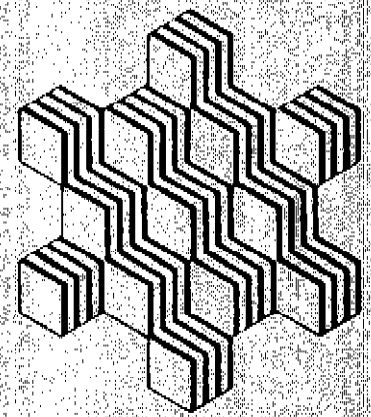




PROGRAMME D'ÉTUDES

• **Secondaire**

MUSIQUE



MUSIQUE

Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études intitulé: «Musique — Secondaire», édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et constitue un programme dont j'autorise l'utilisation dans toutes les écoles, à compter du 1^{er} juillet 1982.

Le ministre de l'Éducation,

CAMILLE LAURIN, m.d.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages		Pages
AVANT-PROPOS	1	7.3 Module n° 3 — Langage musical	26
1. INTRODUCTION	3	7.4 Module n° 4 — Exécution	27
1.1 Contexte historique	4	7.5 Module n° 5 — Littérature musi- cale	28
1.2 Valeurs et fondements	4	7.6 Module n° 6 — Graphisme	29
1.3 Relations du programme avec les objectifs généraux de l'éducation	4	8. MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE — 1 ^{er} cycle	33
2. OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME DE MUSIQUE	7	LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX, TERMINAUX, INTERMÉDIAIRES ET LE CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)	
2.1 L'expérience esthétique	7	8.1 Module n° 1 — Environnement sonore	33
Les conséquences d'une telle orientation	8	8.2 Module n° 2 — Création	34
3. CAPACITÉS À DÉVELOPPER	9	8.3 Module n° 3 — Langage musical ..	35
3.1 Percevoir et réagir	9	8.4 Module n° 4 — Exécution	37
3.2 Exécuter et créer	9	8.5 Module n° 5 — Littérature musi- cale	39
3.3 Conceptualiser et analyser	9	8.6 Module n° 6 — Graphisme	41
3.4 Évaluer	9	9. MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE — 2 ^e cycle	45
3.5 Valoriser	9	LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX, TERMINAUX, INTERMÉDIAIRES ET LE CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)	
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME	11	9.1 Module n° 1 — Environnement sonore	45
5. STRUCTURE DU PROGRAMME	13	9.2 Module n° 2 — Création	48
5.1 Connaissance du monde sonore ..	14	9.3 Module n° 3 — Langage musical ..	49
5.2 Musique vocale et instrumentale ..	14	9.4 Module n° 4 — Exécution	52
5.2.1 Répertoire individuel et d'ensemble	14	9.5 Module n° 5 — Littérature musi- cale	53
5.2.2 Principes directeurs du contenu	14	9.6 Module n° 6 — Graphisme	56
5.3 Enrichissement	15	10. CONDITIONS D'APPLICATION	57
6. LES SIX MODULES	17	10.1 Les préalables	57
6.1 Objectifs généraux des modules ..	17	10.2 Répartition du temps alloué	57
6.1.1 Environnement sonore	18	10.3 Aspects pédagogiques	57
6.1.2 Création	18	11. RELATIONS DU PROGRAMME AVEC D'AUTRES PROGRAMMES	59
6.1.3 Langage musical	18	11.1 Relations du programme avec celui du primaire	59
6.1.4 Exécution	18	11.2 Relations avec d'autres programmes	59
6.1.5 Littérature musicale	18	12. ÉVALUATION	61
6.1.6 Graphisme	19	12.1 Introduction	61
7. CONNAISSANCE DU MONDE SONORE — 1 ^{er} cycle	23	12.2 Définition de concepts	61
LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX, TERMINAUX, INTERMÉDIAIRES ET LE CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)		12.3 Évaluation formative et sommative	61
7.1 Module n° 1 — Environnement sonore	23		
7.2 Module n° 2 — Création	25		

	Pages
12.4 Évaluation normative	61
12.5 Évaluation continue	61
13. RÔLE DE L'ÉVALUATION DANS LES ARTS	63
13.1 Le degré d'intégration	63
13.1.1 Exécution immédiate	63
13.1.2 Rétention à court ou à long terme	63
13.1.3 Transfert scolaire	63
13.1.4 Transfert opérationnel ...	63
13.1.5 Transfert intégral	63
14. RÔLE DE L'ÉVALUATION DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE .	65
15. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .	67

AVANT-PROPOS

Le programme de musique au secondaire est destiné à tous les élèves du secondaire, au premier cycle seulement ou tout au long du secondaire selon l'orientation choisie.

Ce programme a été préparé sous la responsabilité de la Direction des programmes de la Direction générale du développement pédagogique du ministère de l'Éducation. Il a été conçu et élaboré par différents comités de production formés de praticiens de l'enseignement de la musique, sous la direction du responsable des programmes de musique au secondaire. Celui-ci a assuré la coordination et la continuité dans le travail fourni par l'équipe de production et le comité consultatif sur les programmes.

Cette version du programme de musique qui remplace le programme — Arts-Éducation musicale 16-3519 — de septembre 1969, est conforme à la nouvelle orientation concernant l'élaboration des programmes⁽¹⁾.

Un guide pédagogique l'accompagne.

(1) Québec (Province). Direction des programmes. *Cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques*. M.E.Q., D.G.D.P., 78-04-04, 21 pages, (Révision 79-11-05).

Québec (Province). Ministère de l'Éducation. *L'École québécoise — Énoncé de politique et Plan d'action*. Québec, Service des communications du ministère de l'Éducation, 1979, 163 pages.

1. INTRODUCTION

Les études secondaires doivent être considérées comme des études à caractère général visant au développement intégral des élèves.

Les arts témoignent de l'histoire et du développement de l'humanité et sont le produit d'un comportement universel. Les arts sont avant tout une activité humaine. L'éducation musicale favorise une approche sensorielle de la musique et non une accumulation de connaissances théoriques apprises par coeur.

Donc, la musique en tant qu'art constitue un élément essentiel à la formation générale que l'on dispense au secondaire. En faisant de la musique, les élèves se voient offrir une occasion privilégiée de se servir de leur imagination et d'élargir leurs moyens d'expression.

«L'éducation doit harmoniser la fonction de travail à laquelle elle prépare l'individu avec le développement équilibré de sa personnalité. L'art se révèle un moyen privilégié de réaliser cet équilibre harmonieux.»⁽¹⁾

C'est dans cet esprit que le présent programme de musique a été conçu.

(1) RIOUX, Marcel (sous la direction de). *Rapport de la Commission d'Enquête sur l'enseignement des arts au Québec*. Tome 2, février 1969, page 19.

1.1 CONTEXTE HISTORIQUE

«Si toute connaissance est toujours en devenir et consiste à passer d'une moindre connaissance à un état plus complet et plus efficace, il est clair qu'il s'agit de connaître ce devenir et de l'analyser le plus exactement possible.»⁽¹⁾

En 1969, paraissait le «Rapport de la Commission d'Enquête sur l'enseignement des arts au Québec» (présidé par Marcel Rioux), étude portant sur l'examen de toutes les questions relatives à l'enseignement des arts.

Ce rapport se terminait par trois cent soixante-huit recommandations sur l'enseignement des arts en général.

Le programme «Arts-Éducation musicale», paru en septembre 1969, a été élaboré en même temps que le Rapport Rioux et n'a donc pas pu tenir compte de toutes ces recommandations.

Avant 1969, on PARLAIT DE LA MUSIQUE; avec le programme-cadre de 1969, on commença à FAIRE de la musique. Ce programme-cadre donnait surtout les objectifs généraux du programme et laissait beaucoup de latitude aux enseignants.

Il a donné naissance à une foule de programmes institutionnels, très différents les uns des autres. Comme conséquence, les élèves changeant de commission scolaire, ou même d'école au sein d'une même commission scolaire, ne s'y retrouvaient plus.

En 1981, avec le présent programme, on continue à faire de la musique et on accorde une part importante au domaine affectif avec, entre autres, la découverte et l'amélioration de son environnement sonore.

Pour arriver à une plus grande uniformité et permettre ainsi une continuité dans la formation de l'élève, le présent programme se présente sous forme d'objectifs généraux et terminaux obligatoires, ce qui permet l'acquisition d'un minimum de notions à travers le Québec*. Ce programme laisse quand même de la place à l'imagination et à l'initiative des musiciens éducateurs quant à la méthodologie et aux ajouts qu'ils voudront y faire en fonction de leur milieu, de leur formation et de leur clientèle.

(1) PIAGET, Jean. *Pour une théorie de la connaissance*. Collection Médiation, n° 73. Paris, Gauthier, 1970.

* Un certain nombre d'objectifs intermédiaires sont également donnés à titre indicatif.

1.2 VALEURS ET FONDEMENTS

La présence de l'éducation musicale dans la formation globale de l'élève repose sur une évaluation approfondie de son apport à l'individu et à la société dans laquelle il vit. Comme toutes les disciplines, artistiques ou autres, la musique est importante quant au développement qu'elle apporte à l'élève. Elle est un moyen d'explorer et d'exprimer ses sentiments et de stimuler son imagination créatrice. «Nous devons réaliser que l'éducation musicale vise au-delà de l'enseignement musical pour atteindre au développement de la personnalité.»⁽²⁾ Elle est un moyen de communication presque universel et un mode d'expression personnelle indispensable au développement de l'individu; la musique n'est pas un luxe, elle est nécessaire à la société. «Il faut considérer l'éducation musicale non comme une discipline arbitraire, (la musique comme art d'agrément), mais comme une discipline inhérente à l'ordre naturel, permettant la découverte et l'expérience profonde de l'harmonie et de l'équilibre.»⁽³⁾

La musique se prête à une participation collective; elle exige une communion constante entre individus dans toutes les formes d'exécution et de création en commun. Elle donne à l'homme la possibilité d'une participation intense à la vie. Elle favorise chez l'élève le phénomène d'identification à son école et à son groupe, ainsi que son développement social.

Le rapport Parent mentionne: «la connaissance moderne a eu tendance à gravement négliger l'expression artistique, où les émotions, la sensibilité, s'unissent à l'intelligence dans la création ou l'interprétation; arts plastiques et arts rythmiques devraient reprendre dans l'éducation la place qu'ils y ont déjà occupée.»⁽⁴⁾

1.3 RELATIONS DU PROGRAMME AVEC LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION

«L'éducation au Québec veut favoriser, par la création d'un milieu éducatif équilibré, l'épanouissement d'une personnalité créatrice.»⁽⁵⁾

(2) David TUNLEY, *Élargissement de l'horizon de l'éducation musicale*. Conférence prononcée lors du XI^e congrès de la Société internationale pour l'Éducation Musicale, Perth, Australie, 1974, (document inédit).

(3) Rapport Rioux, tome 2, page 31.

(4) Québec (Province). Ministère de l'Éducation. *Rapport Parent*. Tome 3, chapitre 1, n° 10.

(5) *L'École québécoise — Énoncé de politique et Plan d'action*. Québec, Service des communications du ministère de l'Éducation, 1979, page 26, n° 2.2.2

L'éducation artistique au secondaire (art dramatique, arts plastiques, danse et musique), en conformité avec le «Plan d'action», vise à développer la personne dans toutes ses dimensions: corps, intelligence et affectivité.

L'éducation musicale constitue un élément essentiel à la formation générale et contribue au développement équilibré de la personnalité.

Le présent programme de musique est une «ouverture sur le monde, sur les personnes et sur les choses, en vue d'en découvrir la nature et la diversité.»⁽¹⁾

(1) *L'École québécoise* — Énoncé de politique et Plan d'action. Québec, Service des communications du ministère de l'Éducation, 1979, page 27, no 2.2.12, 3^e paragraphe.

2. OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME DE MUSIQUE

Faire vivre à l'élève des expériences esthétiques musicales multiples dans le but de favoriser une communication toujours plus riche et plus intense avec lui-même et avec les autres.

La pratique de la musique stimule les fonctions créatrices et permet à l'élève de s'exprimer dans des domaines divers. Elle favorise un équilibre intérieur, nerveux ou psychique, par la pratique d'une activité enrichissante, collective ou individuelle, dans la joie d'un travail bien fait et dans la satisfaction de se valoriser par un art.

Il faut ici considérer l'évolution des objectifs de l'éducation musicale au cours des dernières années. La musique est beaucoup plus un moyen qui servira à l'épanouissement de l'élève qu'une discipline à laquelle il doit s'astreindre. On ne vise pas qu'à sélectionner quelques élèves dont on fera des virtuoses, mais à développer chez tous les élèves la perception sonore, la coordination rythmique et psycho-motrice, l'imagination dans la manipulation et l'organisation de la matière sonore. Cette visée n'empêchera pas cependant les élèves qui seront motivés dans ce sens d'accéder à la virtuosité s'ils le désirent.

Sous l'optique de la démocratisation de l'éducation artistique, l'éducation musicale veut satisfaire une double attente sociale:

- développer la sensibilité musicale de tous, en tenant compte des aptitudes de chacun, pour l'enrichissement de la vie personnelle et pour favoriser la vie culturelle active de la société;
- développer les aptitudes de ceux qui sont musicalement doués, pour eux-mêmes et pour la société qui a un besoin constant de compositeurs, de musiciens, de chercheurs et de professeurs.

Ces deux fonctions se complètent: négliger l'une ou l'autre, c'est affaiblir les deux à la fois.

2.1 L'EXPÉRIENCE ESTHÉTIQUE*

L'esthétique (du grec «aïsthêsis»: faculté de percevoir par les sens ou par l'intelligence), c'est l'ap-

* Ce chapitre sur l'esthétique est inspiré de:

GARAUDY, Roger. *L'esthétique*. Extrait de *l'Alternative*, Paris, édition Laffont, 1972.

REIMER, Bennett. *Une philosophie de l'éducation musicale*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.

BÉDARD, Yves. *Les objectifs de l'éducation musicale à l'école*. Document de travail inédit, Québec, 1976.

prentissage de l'acte créateur et non une spéculation abstraite sur le «beau». L'esthétique doit être considérée comme la science et l'art de revivre et de vivre à travers les oeuvres d'art l'acte spécifiquement humain de l'homme grâce auquel il dépasse, par un travail créateur et par une initiative historique, sa propre définition, son passé, ses contraintes et ses aliénations.

L'éducation esthétique n'est pas une évasion de la civilisation technique, ni un contrepois à la formation scientifique; elle est une composante majeure de l'éducation.

L'expérience esthétique musicale porte sur les qualités expressives des sons. Elle porte, par exemple, sur les contrastes de nuances et de «tempi» ainsi que sur les différents plans rythmiques qui s'opposent en se compénétrant.

L'expérience esthétique nécessite un engagement. Elle requiert un effort, elle exige de sortir de soi pour aller vers l'objet, pour s'imprégner de ses qualités expressives. Expérience désintéressée par rapport à la fin pratique à atteindre, elle est toutefois plus qu'un simple acte de connaissance gratuit, puisque l'individu en ressortira transformé.

C'est en jouant avec les éléments sonores (l'intensité, la durée, la hauteur, le timbre...) et en utilisant habilement certains moyens (le contraste, la répétition, la variation, la cadence...) que l'homme arrive à exprimer ce qu'il ressent, à se mieux connaître. C'est en voyant le monde par ses qualités sonores expressives, pour ce qu'il procure d'attraits par le jeu des volumes, des contrastes et des bruits, que l'homme arrive à découvrir un univers méconnu.

Parce qu'elle permet à l'homme de se mieux connaître et d'explorer un aspect important du monde, la musique apparaît donc:

- comme un mode de connaissance puissant, profond et tout aussi valable en éducation que peuvent l'être les autres disciplines;
- comme intimement reliée à l'objectif même d'une éducation qui viserait à développer la capacité de participer toujours plus intensément aux significations de l'homme et de son univers.

L'essentiel, c'est de développer la sensibilité de chacun aux qualités expressives de la musique, de manière à le rendre apte à vivre toujours plus intensément l'expérience esthétique. Plus spécifiquement, c'est développer la perception des qualités musicales expressives qui sont contenues dans les éléments tels que le son, la mélodie, le rythme, l'harmonie, la texture, le timbre, la forme; c'est plonger au coeur même de la musique en faisant expérimenter les mouvements expressifs de tension, de détente, de résolution, d'attente.

2.2 LES CONSÉQUENCES D'UNE TELLE ORIENTATION SERAIENT:

- de modifier le concept de l'éducation en général et de l'éducation musicale en particulier, en insistant davantage sur le développement affectif de l'élève plutôt que de valoriser seulement son savoir intellectuel et ses capacités de raisonnement;
- de modifier le concept de l'enseignement musical en présentant la musique comme une des formes expressives du sentiment humain et de faire ressortir les conditions qui engendrent le sentiment humain et qui permettent de l'objectiver.

Ainsi, si l'on amène l'élève à percevoir le schème sonore des tensions et des détentees que l'on retrouve dans la musique, il fera l'expérience de ces tensions et de ces détentees, il réagira à la musique, non pas comme à un mode de connaissance uniquement intellectuel, mais comme à un mode de connaissance sensible et intuitif; en échange, sa capacité de sentir et la qualité de ses sentiments s'en trouveront alors modifiées et enrichies.

3. CAPACITÉS À DÉVELOPPER

L'éducation musicale améliore certaines capacités (moyens pour rendre l'élève de plus en plus apte à vivre l'expérience esthétique), celles de percevoir, de réagir, d'exécuter et de créer, de conceptualiser, d'analyser, d'évaluer et de valoriser.

3.1 PERCEVOIR ET RÉAGIR

Dans la réalité, les comportements — perception et réaction — sont étroitement liés. La perception est réactive, et plus on perçoit, plus on réagit.

La réaction ne s'enseigne pas, ne se force pas. Étant totalement subjective, elle ne saurait être forcée sans risque de la détruire. Ce qui s'enseigne, c'est la perception. Aimer Bach ou Beethoven ne s'enseigne pas, ne se force pas; on peut amener les élèves à découvrir et à exploiter les qualités expressives contenues dans les oeuvres de ces maîtres, à mieux percevoir, donc à mieux réagir.

3.2 EXÉCUTER ET CRÉER

L'élève doit pouvoir s'exprimer de façon artistique. On doit lui permettre de se développer selon ses capacités, ses aptitudes musicales, artistiques et créatives.

Dans le programme d'éducation musicale, les activités d'exécution ne seront qu'un moyen, la fin étant toujours le développement du sens musical de l'élève et de sa capacité de compréhension musicale grâce à la «perception-réaction» vive et profonde des qualités expressives du son.

3.3 CONCEPTUALISER ET ANALYSER

L'élève doit être capable de reconstruire par voie d'abstraction l'expérience musicale vécue et l'objectiver pour l'examiner, la discuter, l'enrichir, la nuancer et la partager avec le plus de gens possible.

Les mots peuvent être des moyens d'explorer les sons, d'objectiver les expériences esthétiques vécues, de communiquer les perceptions des choses, de les analyser et de les évaluer.

Le travail de formation des concepts musicaux, quoiqu'étant un moyen vis-à-vis de l'objectif global, est important pour construire une éducation musicale dans laquelle la sensibilité et l'intelligence jouent pleinement leur rôle.

Il ne faut pas, cependant, que les idées que l'on a sur la musique se substituent à une expérience authentique de la musique.

L'analyse peut être également un bon moyen d'atteindre l'objectif global — l'expérience esthétique.

Dans la séquence d'apprentissage «expérience — étude — expérience», l'analyse joue un rôle important dans la partie «étude» de la séquence. Il faudra amener l'élève à porter une attention particulière sur les détails musicaux significatifs pour déceler le caractère expressif d'une oeuvre.

3.4 ÉVALUER

On doit développer chez l'élève un esprit de discernement vis-à-vis de l'art à partir d'une réflexion toujours plus profonde sur le phénomène musical.

L'évaluation joue le rôle de moyen par rapport à l'objectif global.

L'expérience esthétique, pour être pleinement vécue, doit être désintéressée, détachée; l'idée d'avoir à prononcer un verdict sur l'exécutant ou sur l'oeuvre peut entraver la perception et l'expérience esthétique.

Par contre, l'évaluation utilisée avec précaution, c'est-à-dire après un sérieux effort pour comprendre l'oeuvre, peut être extrêmement utile pour préciser la façon dont les qualités esthétiques exercent leur influence, comment le caractère expressif d'une oeuvre a pu être modifié par l'usage de modes exotiques, de timbres et de rythmes subtils.

L'évaluation ne saurait être la fin de toutes les rencontres avec la musique; elle doit plutôt être la conséquence d'une ample réflexion sur ses qualités fondamentales.

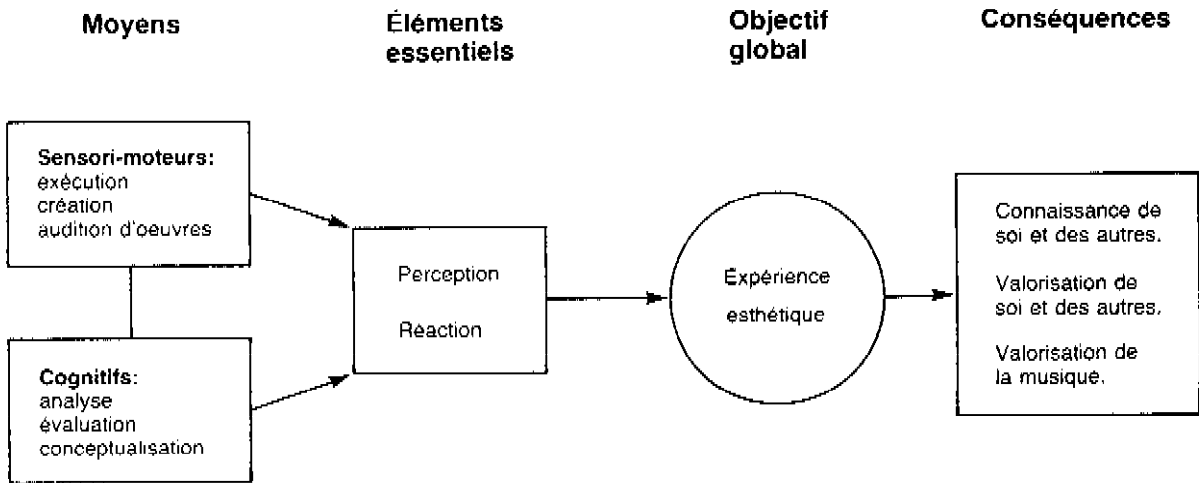
3.5 VALORISER

On doit développer chez l'élève une attitude positive face à la pratique de la musique, l'amener à trouver une motivation profonde par et dans la musique. Enfin, l'objectif valorisation sera atteint si tous les objectifs servant de moyens jouent leurs rôles et produisent les résultats attendus. On aura sans doute réussi à faire aimer la musique si on a tenté de rapprocher toujours plus les élèves des qualités expressives des sons. Cet objectif atteint par suite d'une bonne éducation musicale devrait permettre de voir se réaliser une conséquence heureuse, celle que de nombreux élèves continuent à faire de la musique pendant toute leur vie en amateurs, et que ceux qui sont

musicalement doués puissent accéder à la virtuosité s'ils le désirent et éventuellement devenir des musiciens professionnels. «Le programme d'éducation musicale visera à développer chez les élèves le désir et la capacité de faire de la musique une activité qui les accompagnera toute leur vie.»⁽¹⁾

L'amélioration de ces capacités: PERCEVOIR, RÉAGIR, EXÉCUTER et CRÉER, CONCEP-TUALISER, ANALYSER, ÉVALUER et VALORI-SER, va concourir d'une certaine manière à l'édi-fication de l'objectif global: une éducation esthétique centrée sur l'expérience esthétique.

(1) LEONHARD, Charles et HOUSE, Robert-W. *Foundations and Principles of Music Education*. New York, McGraw-Hill Book Company, 1959, 1972 par McGraw-Hill Inc.



La perception et la réaction sont les éléments essentiels de l'expérience esthétique. L'exécution, la création, la conceptualisation, l'analyse et l'évaluation sont des moyens pour arriver à l'expérience esthétique. Enfin, conséquence heureuse d'une éducation esthétique bien menée, on parvient à la valorisation de la musique et à la valorisation de l'élève par la musique.

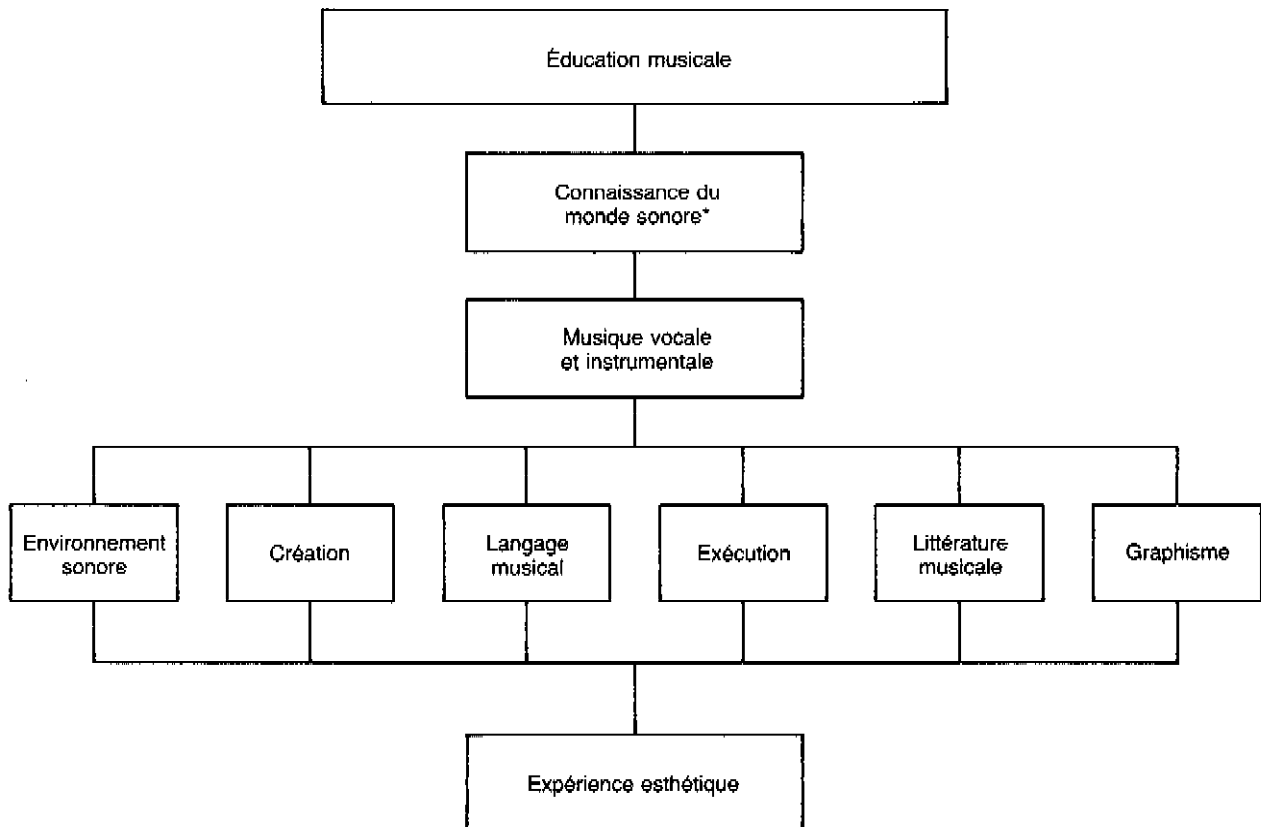
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

Développer chez l'élève la perception auditive, la coordination rythmique et psychomotrice, l'imagination dans la manipulation et l'organisation de la matière sonore.

Développer la perception et l'expression des qualités musicales significatives qui sont contenues dans les éléments tels que le son, la mélodie, le rythme, l'harmonie, la texture, le timbre, la forme, dans ses œuvres et celles des autres.

5. STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est divisé en deux champs d'apprentissage: connaissance du monde sonore et musique vocale et instrumentale, et en six modules.



* Préalable pour musique vocale et instrumentale qui devrait, en principe, être acquis à la fin du primaire. Dans le cas contraire, il devra être fait au début du secondaire. (Voir «Conditions d'application», page 57.)

5.1 CONNAISSANCE DU MONDE SONORE

Le point de départ de l'apprentissage de la musique est l'exploration du monde sonore. Puisque la musique est l'art des sons, il faut d'abord que les élèves apprennent à écouter de façon active et à manipuler ces sons. Il faut qu'ils améliorent leur perception et leur capacité de discrimination des sons pour jouir pleinement des qualités expressives de la musique.

Le présent programme propose aux élèves une approche sensorielle de la musique de différentes époques et une prise de conscience de leur «paysage» sonore pour qu'ils en tirent parti et qu'ils l'améliorent en le modifiant selon leur goût, leur formation et leurs besoins.

Cette section du programme sert de cours de base pour les élèves qui commencent leurs études musicales en 1^{re} secondaire. (Voir tableau — page 13.)

La démarche est ouverte; c'est une initiation au monde des sons au sens le plus large à l'aide non seulement de la flûte à bec et des instruments de type Orff, mais de tout autre instrument conventionnel disponible, des instruments fabriqués par les élèves, des appareils audio, etc.

5.2 MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE

Le chant choral se marie avec à peu près tous les instruments et tous les types de formations instrumentales. Par les réflexes et la discipline qu'il développe, il prépare l'élève à la participation aux ensembles instrumentaux. Enfin, les élèves qui auront fait une bonne expérience de la musique d'ensemble, instrumentale ou chorale, en apprécieront toute la valeur s'ils décident de pousser plus loin leurs études musicales, car tous les secteurs de leur formation en tireront profit.

5.2.1 RÉPERTOIRE INDIVIDUEL ET D'ENSEMBLE

L'acquisition d'un répertoire individuel et d'ensemble conduit l'élève vers une expérience musicale active. Elle lui fournit un moyen de communication presque universel, un moyen d'explorer et d'exprimer ses sentiments et de stimuler son imagination.

Le sens de la phrase musicale peut être développé par le chant puisqu'il prend appui à la fois sur la respiration et sur la signification des textes chantés. Qui dit sens du phrasé implique sens de l'expression juste, expression facilitée par le texte, sans doute, mais qui peut ensuite être appliquée, par analogie, à la musique instrumentale.

La musique d'ensemble, vocale et instrumentale, ajoute les multiples facettes d'un art collectif. Sur le plan strictement musical, elle constitue un contact avec la polyphonie, dimension la plus constante de la musique occidentale. Elle développe le sens de l'harmonie perçue comme rencontre des mouvements des différentes parties. Elle stimule l'essor de la personnalité et de l'autonomie musicale en équilibre avec l'esprit de groupe, puisqu'elle oblige chacun à tenir sa partie pour assurer la réussite de l'ensemble. Elle habitue l'élève à entendre et à respecter les parties intermédiaires constitutives de la texture.

Parmi les bénéfices extra-musicaux que l'élève peut retirer d'une formation vocale et instrumentale, il faut mentionner une meilleure perception de son corps, particulièrement de sa posture et de sa respiration. Par le chant plus spécifiquement, l'élève peut améliorer sa langue parlée, tant sur le plan de l'articulation que sur le plan de la projection. Cette formation vocale et instrumentale met également l'élève en contact avec la poésie de différentes époques et de différents styles, et même avec d'autres cultures dans la mesure où le répertoire choisi est ouvert sur le monde. La pratique de la musique d'ensemble favorise la sensibilisation à la notion et à l'emploi du temps, car la musique, surtout lorsqu'elle est pratiquée collectivement, est de toutes les activités humaines celle où le temps est le plus immédiatement perceptible.

Tous les élèves peuvent bénéficier de la formation qu'offre le chant choral et la musique d'ensemble. Il existe des oeuvres adaptées à tous les âges, dans tous les genres et à tous les niveaux de difficulté.

5.2.2 PRINCIPES DIRECTEURS DU CONTENU

Conformément à l'orientation générale du programme, la pratique du chant choral et de la musique d'ensemble à l'école sera d'abord et avant tout une expérience esthétique et sociale. Les méthodes et attitudes adoptées par l'éducateur viseront toujours à faire ressortir les incidences musicales de l'effort collectif exigé.

La détermination du contenu sera profondément conditionnée par les facteurs physiologiques* et socio-affectifs** qui entrent en jeu dans la pratique de la musique d'ensemble d'une part, et par la fréquence et la durée des périodes qui y sont consacrées d'autre part. L'exercice vocal ou ins-

* Posture, respiration, mue, registre, problèmes particuliers.

** Esprit de groupe, sens de la discipline consentie en vue de la réussite collective, sensibilisation à la notion et à l'emploi du temps, esprit de compétition (émulation et non concurrence), sens de l'harmonie.

trumental, comme toute autre activité physique, ne peut profiter aux élèves que dans la mesure où les séances d'entraînement sont rapprochées. La fréquence des exercices est donc plus déterminante que leur durée. Dû au fait que le développement individuel peut varier considérablement, l'enseignant devra constamment vérifier la pertinence des contenus et des méthodes adoptés. Cependant, le critère décisif restera la qualité de l'expérience esthétique que pourra susciter l'apprentissage d'une oeuvre ou la préparation d'un concert.

Puisque la musique d'ensemble ne constitue qu'un maillon (indispensable) de l'éducation musicale, on veillera à choisir les contenus propres à assurer la coordination de celui-ci avec les autres modules.

5.3 ENRICHISSEMENT

Pour les élèves qui ont un rythme d'apprentissage plus rapide et qui peuvent faire plus que le cours de base, il est possible, avec des objectifs d'enrichissement, de pousser plus loin leur apprentissage de la musique. Ces objectifs d'enrichissement s'ajoutent aux objectifs de la musique vocale et instrumentale et sont la responsabilité de chaque musicien éducateur. Celui-ci est le mieux placé pour formuler des objectifs adaptés à ses élèves, à son milieu et selon les ressources disponibles.

6. LES SIX MODULES

Dans un but de clarté, le programme est réparti en six modules: environnement sonore, création, langage musical, exécution, littérature musicale et graphisme. Le musicien éducateur a la responsabilité et le devoir de faire vivre à ses élèves une expérience musicale totale et valable dans laquelle tous ces éléments sont intégrés.

L'ordre dans lequel sont placés ces modules n'est en aucun cas chronologique. Aucun module ne doit être privilégié au détriment des autres sans dénaturer l'esprit du programme.

Quelle que soit la philosophie qui y préside, on peut dire que l'apprentissage de la musique comporte trois aspects:

- la prise de conscience de l'environnement sonore;
- l'atelier* où l'on fait de la musique, soit qu'on la crée, soit qu'on l'exécute;
- l'étude de la musique qui existe déjà dans notre civilisation et dans les autres civilisations.

* Atelier est utilisé ici dans le sens de «cours-atelier» et non en référence au lieu physique.

6.1 OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MODULES

Premier module: Environnement sonore

Prendre conscience de l'aspect expressif de l'univers sonore qui l'entoure (l'élève) et dont il fait partie.

Deuxième module: Création

Créer sa propre musique en utilisant le matériau sonore.

Troisième module: Langage musical

Se familiariser avec les éléments du langage musical.

Quatrième module: Exécution

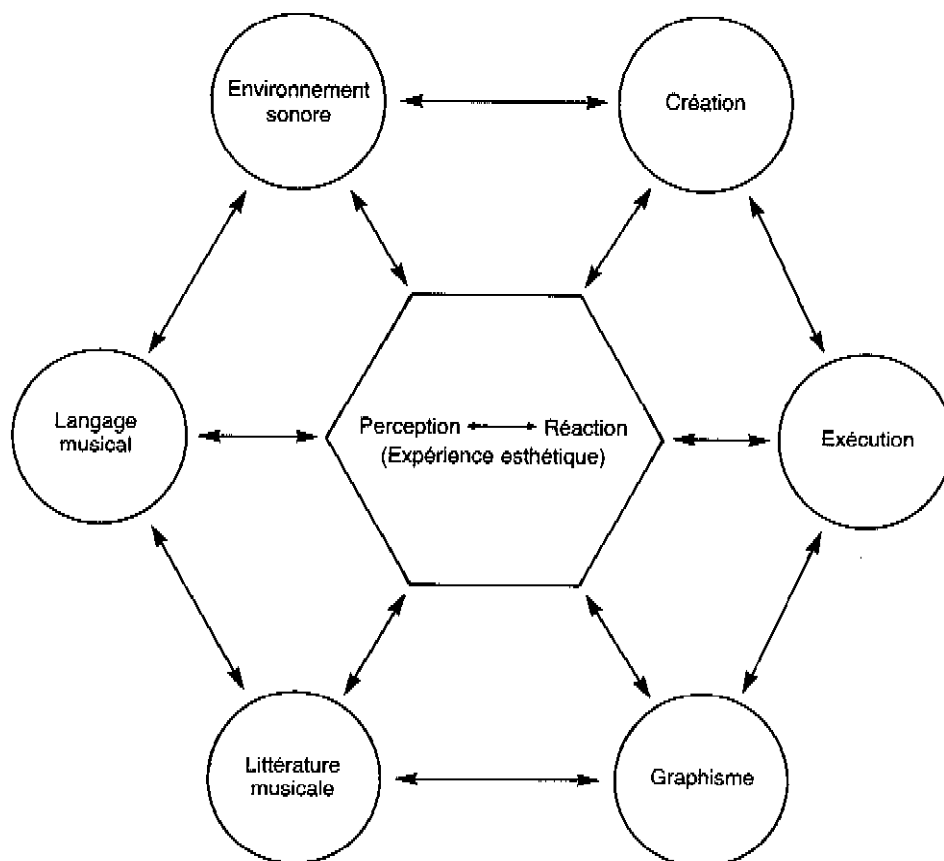
Développer l'aptitude à faire de la musique individuellement ou en groupe.

Cinquième module: Littérature musicale

Se familiariser avec la musique comme moyen d'expression de diverses cultures.

Sixième module: Graphisme

Établir des relations entre le son et sa représentation graphique.



6.1.1 ENVIRONNEMENT SONORE

Objectif général: Prendre conscience de l'aspect expressif de l'univers sonore qui l'entoure (l'élève) et dont il fait partie.

Ce module vise à faire découvrir les qualités expressives de l'univers sonore et à rendre les élèves conscients de leur «paysage» sonore afin qu'ils puissent le modifier et l'améliorer.

Il comprend la découverte de différentes sources sonores de la nature et de l'industrie. Les élèves doivent se rendre compte qu'ils sont entourés de sons, de bruits plus ou moins désirables et que chacun a sa part de responsabilité dans la réduction de bruits indésirables pour améliorer la qualité de son environnement.

Tout son peut devenir musique et tout objet pouvant produire des sons peut devenir momentanément instrument de musique, à condition d'être utilisés dans un but d'expression et de communication artistique.

La culture auditive fait partie de ce module, mais elle est étroitement liée aux autres modules — création, langage musical et littérature musicale.

6.1.2 CRÉATION

«Nous avons un devoir envers la musique, c'est de l'inventer.»
(Igor Stravinsky)

Objectif général: Créer sa propre musique en utilisant le matériau sonore.

Le rôle que jouent les musiciens dans le domaine de l'imagination est primordial, et par leurs créations artistiques, et par leur enseignement.

En prenant conscience de son environnement, de son «paysage» sonore, l'élève apprendra à le modifier, à manipuler les sons. Il développera son imagination créatrice par des improvisations vocales et instrumentales. En utilisant le matériau sonore dont il aura pris conscience, il créera sa propre musique selon ses goûts, ses tendances, son tempérament et ses besoins. L'élève se créera ainsi un champ sonore personnel. «L'activité créatrice», écrit Lewis Mumford, «est finalement la seule affaire importante de l'humanité, la justification principale et le fruit le plus durable de son séjour sur la planète.»⁽¹⁾

6.1.3 LANGAGE MUSICAL

Objectif général: Se familiariser avec les éléments du langage musical.

⁽¹⁾ MUMFORD, Lewis. *Technique et civilisation*. Paris, Édition du Seuil, 1976, page 352.

Dans ce module, il s'agit de permettre à l'élève de se familiariser avec les différentes composantes de la musique de façon à ce qu'il puisse les utiliser, que ce soit en faisant, en écoutant ou en parlant de musique. Toutes les activités — jouer, chanter, écouter, improviser... seront l'occasion d'utiliser les éléments du langage musical. Elles seront aussi l'occasion de développer la perception en fonction d'une réaction toujours plus grande aux qualités expressives des sons perçus.

Il est naturel de découvrir d'abord la réalité sonore et d'y associer, en temps opportun, le vocabulaire nécessaire pour la décrire, plutôt que d'utiliser les moyens traditionnels du solfège et de la dictée.

En plus du vocabulaire traditionnel du langage musical, on élaborera avec les élèves un vocabulaire pour traduire l'intérêt, le contenu d'un phénomène sonore.

6.1.4 EXÉCUTION

Objectif général: Développer l'aptitude à faire de la musique individuellement ou en groupe.

L'éducation musicale doit être axée globalement sur la pratique instrumentale et vocale, sur l'expression musicale et sur les langages musicaux. Puisque l'expérience esthétique est l'objectif global de l'éducation musicale, l'expression musicale individuelle et en groupe est un élément indispensable à la formation de l'élève par la musique. C'est dans l'exécution que l'élève utilisera tous les éléments acquis dans les autres modules: langage musical, graphisme, création, littérature musicale.

L'important dans l'exécution, c'est l'expression musicale, plus que les prouesses techniques; l'important au point de vue formation, c'est le processus, la démarche d'apprentissage plus que le produit; l'exécution n'est pas une fin, mais un moyen.

Par son expression musicale personnelle, l'élève se connaîtra mieux, connaîtra ses possibilités, ses limites; il accroîtra sa sensibilité à l'expérience musicale esthétique, à une perception accrue des qualités expressives des divers éléments fondamentaux en musique.

6.1.5 LITTÉRATURE MUSICALE

Objectif général: Se familiariser avec la musique comme moyen d'expression de diverses cultures.

Il faut présenter à l'élève un éventail le plus complet possible d'œuvres musicales de diverses

époques et de diverses origines, et ne pas le restreindre à la musique qu'il peut jouer. L'écoute d'oeuvres musicales est le moyen privilégié de lui faire connaître la riche diversité des styles musicaux. L'habileté, pour un élève, à comprendre une oeuvre dépasse de beaucoup son habileté à la reproduire.

On peut aider à améliorer les goûts musicaux et à approfondir les expériences musicales, mais guider sans diriger, faire découvrir sans s'imposer, telle doit être la constante préoccupation du musicien éducateur.

Au cours des auditions d'oeuvres, il faut veiller à faire porter l'attention de l'élève sur les détails musicaux significatifs pour le caractère expressif de l'oeuvre. Ainsi, écouter une oeuvre et l'analyser pour en tirer une foule de renseignements précis tels que: la tonalité, le nombre de phrases, le nombre de notes, l'ambitus, etc. a certes son importance, au deuxième cycle surtout, mais ce qui est plus important, c'est l'expérience humaine à laquelle l'auditeur est convié. La signification et la valeur de cette oeuvre sont essentiellement expressives du sentiment humain, de ce qu'il y a de noble et de riche dans l'homme. Le musicien éducateur sera donc un guide pour ses élèves dans la découverte de la musique comme un

ensemble expressif ordonné de relations entre les divers éléments fondamentaux acceptés par l'ensemble des musiciens soit: la mélodie, le rythme, l'harmonie, la texture, le timbre, la forme.

6.1.6 GRAPHISME

Objectif général: Établir des relations entre le son et sa représentation graphique.

La notation n'est pas la musique. Le graphisme est un élément important de la musique, uniquement en fonction de l'exécution, de la création, de l'utilisation du langage musical et de l'audition d'oeuvres musicales. Son apprentissage doit être intimement relié à son utilisation avec les autres modules. Puisque l'art contemporain est en constante évolution, il faut préparer l'élève à la lecture et à l'utilisation de la notation contemporaine aussi bien que de la notation traditionnelle; il est important également d'amener l'élève à créer et à utiliser son propre graphisme pour ses créations sonores.

Il faut tout particulièrement insister sur la *relation* entre les signes et la réalité sonore qu'ils représentent, de telle sorte que le langage ne soit jamais purement abstrait.

CONNAISSANCE DU MONDE SONORE

**Objectifs généraux, terminaux, intermédiaires
et le contenu (notions et sous-notions)**

1^{er} CYCLE

CONNAISSANCE DU MONDE SONORE

7. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX, TERMINAUX, INTERMÉDIAIRES ET LE CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)

7.1 MODULE n° 1 — ENVIRONNEMENT SONORE

Objectif général: Prendre conscience de l'aspect expressif de l'univers sonore qui l'entoure (l'élève) et dont il fait partie.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>7.1.1 Établir des liens de ressemblances et de différences entre des sons d'origines variées.</p>	<p>7.1.1.1 Distinguer entre silence et silence perturbé (interrompu).</p> <p>7.1.1.2 Identifier l'origine du son.</p> <p>7.1.1.3 Identifier différentes sources sonores (globalement et isolément).</p>	<p>— Silence</p> <p>— Silence perturbé</p> <p>— Origine du son</p> <p>— Sons de la nature</p> <p>— Sons de l'industrie</p> <p>— Sons de l'homme: exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● milieu culturel des adolescents, ● manipulation pour la consommation (musique dans les endroits publics, magasins, etc.).
<p>7.1.2 Identifier les différents modes de production sonore.</p>	<p>7.1.2.1 Expliquer brièvement le phénomène de l'origine des sons.</p>	<p>Modes de production sonore:</p> <p>— Mise en vibration:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● d'une colonne d'air, ● d'une corde, ● d'une lame de bois ou de métal, ● d'une membrane de tambour, ● de tout autre objet pouvant produire des sons.
<p>7.1.3 À partir de l'écoute d'une même musique, établir avec ses camarades des liens de similarité ou de divergence entre les sensations éprouvés.</p>	<p>7.1.3.1 Identifier des sensations éprouvées à l'écoute d'une musique.</p> <p>7.1.3.2 Explorer les rapports entre des sons et les sensations éprouvées à l'écoute de ces sons.</p>	<p>— Sensations de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● détente, ● tension, ● monotonie, ● joie, ● tristesse, ● etc.
<p>7.1.4 Donner les raisons principales qui justifient le choix d'un environnement sonore.</p>	<p>7.1.4.1 Exprimer ses réactions face à l'environnement sonore.</p>	<p>— Réactions face:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● à la pollution sonore, ● au bruit, ● au son «musical».

7.1 MODULE n° 1 — ENVIRONNEMENT SONORE (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
	<p>7.1.4.2 Prouver au moyen d'intervention de son choix qu'il peut améliorer son environnement sonore.</p> <p>7.1.4.3 Prouver, au moyen d'expériences de discrimination auditive, sa capacité d'écoute.</p>	<p>— Réduction du bruit ambiant — Suppression des émetteurs inutiles</p> <p>— Discrimination auditive</p>
<p>7.1.5 Identifier les différentes qualités des sons isolés et groupés quant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la hauteur, ● la durée, ● le timbre, ● l'intensité. 	<p>7.1.5.1 Énumérer les différentes qualités des sons.</p> <p>7.1.5.2 Définir brièvement les différentes qualités des sons.</p> <p>7.1.5.3 Identifier les caractéristiques des sons perçus (sons isolés, groupés, agencement particulier des sons) en utilisant un vocabulaire qui lui est propre.</p>	<p>— Sons isolés — Sons groupés — Caractéristiques des sons (isolément ou simultanément):</p> <ul style="list-style-type: none"> ● hauteur, ● durée, ● timbre, ● intensité. <p>— Rythme — Mélodie — Texture (retenir les suggestions d'agréable, d'ennui, de coloris, etc.)</p>
<p>7.1.6 Percevoir la hauteur relative des sons.</p>	<p>7.1.6.1 Différencier des sons aigus, moyens et graves.</p>	<p>— Sons aigus — Sons moyens — Sons graves</p>
<p>7.1.7 Percevoir la durée relative des sons.</p>	<p>7.1.7.1 Différencier des sons de courte durée et des sons de longue durée.</p>	<p>— Sons de courte durée — Sons de longue durée</p>
<p>7.1.8 Percevoir un agencement particulier de sons.</p>	<p>7.1.8.1 Différencier des agencements de deux sons ou plus.</p>	<p>— Accords de plusieurs sons — Agrégat (cluster)</p>
<p>7.1.9 Jouer ou chanter à l'oreille.</p>	<p>7.1.9.1 Reproduire vocalement ou sur un instrument des mélodies connues (ou extraits de mélodies) en commençant sur différentes notes.</p>	<p>— Reproduction, de mémoire, de mélodies simples.</p>

7.2 MODULE n° 2 — CRÉATION

Objectif général: Créer sa propre musique en utilisant le matériau sonore.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>7.2.1</p> <p>À partir de différentes sources sonores (sons de la nature, de l'industrie et de l'homme), créer un champ sonore personnel.</p>	<p>7.2.1.1</p> <p>Modifier, par des moyens de son choix, les différentes sources sonores de la nature, de l'industrie, de l'homme.</p> <p>7.2.1.2</p> <p>Ajouter ou retrancher à son environnement sonore, des éléments pour l'améliorer.</p>	<p>— Transformation de son environnement sonore</p> <p>— Créations à partir de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● sons de la nature, ● sons de l'industrie, ● sons produits par les élèves (voix ou instruments).
<p>7.2.2</p> <p>Participer à des créations collectives en utilisant la voix et différents instruments de musique.</p>	<p>7.2.2.1</p> <p>Improviser avec la voix, des instruments de musique ou tout objet pouvant produire des sons.</p> <p>7.2.2.2</p> <p>Expérimenter différentes sources sonores et instruments de musique.</p>	<p>— Voix</p> <p>— Instruments de musique conventionnels ou fabriqués par les élèves</p> <p>— Tout objet pouvant produire des sons.</p>

7.3 MODULE n° 3 — LANGAGE MUSICAL

Objectif général: Se familiariser avec les éléments du langage musical.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>7.3.1</p> <p>Identifier les différents termes musicaux courants concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● le rythme, ● le tempo, ● la durée, ● la mesure, ● la hauteur, ● l'intensité, ● le timbre. 	<p>7.3.1.1</p> <p>Établir la différence entre le rythme et le tempo.</p> <p>7.3.1.2</p> <p>Établir la différence entre les sons de courte durée et les sons de longue durée.</p> <p>7.3.1.3</p> <p>Établir la différence entre la pulsation et le temps.</p> <p>7.3.1.4</p> <p>Définir brièvement ce qu'est la mesure.</p> <p>7.3.1.5</p> <p>Associer différents termes de nuance à la réalité sonore.</p> <p>7.3.1.6</p> <p>Établir la différence entre les sons de différentes fréquences (hauteurs).</p> <p>7.3.1.7</p> <p>Définir brièvement ce qu'est le timbre.</p>	<p>— Formules rythmiques simples</p> <p>— Tempo:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● lent, ● moyen, ● vif. <p>— Durée du son:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● sons de courte durée, ● sons de longue durée. <p>— Pulsation</p> <p>— Temps</p> <p>— Mesure</p> <p>— Intensité:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● doux, ● moyen, ● fort. <p>— Fréquences du son:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● sons aigus, ● sons moyens, ● sons graves. <p>— Timbre</p>

7.4 MODULE n° 4 — EXÉCUTION

Objectif général: Développer l'aptitude à faire de la musique individuellement ou en groupe.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>7.4.1 S'initier aux activités musicales collectives en chantant ou en jouant d'un instrument.</p> <p>7.4.2 Expérimenter différents instruments de musique.</p> <p>7.4.3 Exécuter différentes sortes de musique: folklorique, «classique», populaire, ancienne, contemporaine.</p> <p>7.4.4 Reproduire à l'oreille, vocalement ou à l'instrument.</p> <p>7.4.5 Utiliser quelques formes musicales simples</p>	<p>7.4.1.1 Chanter en groupe.</p> <p>7.4.1.2 Jouer en groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Voix — Instruments fabriqués par les élèves — Instruments conventionnels: <ul style="list-style-type: none"> ● flûtes à bec, ● de type Orff, ● etc. — Posture — Respiration — Émission — Tessiture — Justesse — Coordination — Articulation — Réponses aux gestes du chef: <ul style="list-style-type: none"> ● départ, ● arrêt, ● mouvement, ● nuances. — Articulation — Coordination — Réponses aux gestes du chef: <ul style="list-style-type: none"> ● départ, ● arrêt, ● mouvement, ● nuances. — Instruments disponibles (cordes, vents, percussions). — Musique de différentes ethnies — Musique de différents genres — Musique de différentes époques — Mélodies connues — Canon à 2 et à 3 voix — Rondo — Thème et variations

7.5 MODULE n° 5 — LITTÉRATURE MUSICALE

Objectif général: Se familiariser avec la musique comme moyen d'expression de diverses cultures.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>7.5.1 Prendre conscience de la littérature musicale de diverses époques, de diverses cultures et de divers genres (objectif du domaine affectif non mesurable).</p>	<p>7.5.1.1 Écouter de la musique ancienne, «classique» et folklorique.</p> <p>7.5.1.2 Écouter de la musique actuelle, québécoise et d'ailleurs.</p> <p>7.5.1.3 Écouter de la musique populaire.</p> <p>7.5.1.4 Écouter de la musique d'autres cultures.</p>	<p>— Musique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • traditionnelle, • classique, • populaire. <p>— Style</p> <p>— Origine</p> <p>— Instruments utilisés</p> <p>— Utilisation</p>
<p>7.5.2 Utiliser, à l'audition d'une oeuvre musicale, le vocabulaire déjà acquis dans les autres modules.</p>		<p>— Éléments du langage musical</p>
<p>7.5.3 Identifier quelques formes musicales simples.</p>		<p>— Canon à 2 et à 3 voix</p> <p>— Rondo</p> <p>— A-B</p> <p>— A-B-A</p> <p>— A-B-A-C-A</p> <p>— Thème et variations</p>
<p>7.5.4 Identifier quelques procédés d'expression.</p>		<p>— Répétitions</p> <p>— Contrastes</p>
<p>7.5.5 Identifier quelques procédés d'écriture.</p>		<p>— Harmonique</p> <p>— Contrapuntique</p> <p>— Polyphonique</p>

7.6 MODULE n° 6 — GRAPHISME

Objectif général: Établir des relations entre le son et sa représentation graphique.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>7.6.1 Développer ses aptitudes à inventer son propre graphisme pour ses créations sonores.</p>		— Graphisme personnel descriptif (simple)
<p>7.6.2 Reproduire par écrit la hauteur relative des sons entendus.</p>		— Sons aigus — Sons moyens — Sons graves
<p>7.6.3 Reproduire graphiquement la durée relative des sons entendus.</p>		— Sons plus ou moins longs
<p>7.6.4 Utiliser le système de notation traditionnel.</p>		— Croche, noire, blanche, ronde (et les figures de silences correspondantes) sur la portée, en clé de sol.

MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE

**Objectifs généraux, terminaux, intermédiaires
et le contenu (notions et sous-notions)**

1^{er} CYCLE

MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE

8. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX, TERMINAUX, INTERMÉDIAIRES ET LE CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)

8.1 MODULE n° 1 — ENVIRONNEMENT SONORE

Objectif général: Prendre conscience de l'aspect expressif de l'univers sonore qui l'entoure (l'élève) et dont il fait partie.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.1.1 Identifier différents modes de production du son.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Anches: <ul style="list-style-type: none"> ● simples. ● doubles. — Embouchures — Cordes — Peaux (ou membranes) — Lames (de bois ou de métal)
<p>8.1.2 Répéter vocalement ou à l'instrument les sons entendus.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Sons isolés — Formules rythmiques — Formules mélodiques
<p>8.1.3 Perfectionner ses aptitudes à jouer ou à chanter à l'oreille.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Reproduction vocale ou instrumentale (de mémoire) de mélodies connues, dans différentes tonalités, avec départ sur la tonique.
<p>8.1.4 Déchiffrer vocalement et (ou) à l'instrument des mélodies ou des exercices simples.</p>	<p>8.1.4.1 Déchiffrer un texte rythmiquement.</p> <p>8.1.4.2 Déchiffrer un texte mélodiquement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Mesures simples
<p>8.1.5 Prendre des dictées musicales (mélodico-rythmiques).</p>	<p>8.1.5.1 Prendre des dictées rythmiques.</p> <p>8.1.5.2 Prendre des dictées mélodiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Mesures simples — Clé de Sol ou de Fa selon sa voix ou son instrument

8.2 MODULE n° 2 — CRÉATION

Objectif général: Créer sa propre musique en utilisant le matériau sonore.

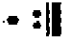


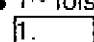
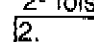
OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.2.1 Composer et improviser librement ou avec certaines consignes.</p> <p>8.2.2 Identifier les caractéristiques et les limites des instruments de musique.</p> <p>8.2.3 Participer à des créations collectives avec la voix et les instruments.</p>	<p>8.2.1.1 Improviser sur des mélodies connues en ajoutant ou en enlevant des notes, des silences, en variant la rythmique, etc.</p> <p>8.2.1.2 Inventer des thèmes rythmiques ou mélodiques simples en utilisant différents procédés tels que la répétition, la variation, l'augmentation . . .</p>	<p>— Exemples de consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● note de départ, ● note d'arrivée, ● temps alloué: <ul style="list-style-type: none"> — nombre de mesures, — nombre de secondes ● nuances, ● vitesse (tempo), ● etc. <p>— Tessiture</p> <p>— Timbre</p> <p>— Intensité</p> <p>— Possibilités</p> <p>— Voix, instruments traditionnels ou fabriqués par les élèves.</p>

8.3 MODULE n° 3 -- LANGAGE MUSICAL

Objectif général: Se familiariser avec les éléments du langage musical.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.3.1 Interpréter les différentes composantes du langage musical quant à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'intonation, ● la durée. 	<p>8.3.1.1 Identifier les différents signes d'altération simples.</p> <p>8.3.1.2 Établir la relation entre les figures de notes et les figures de silences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Clé de Sol, clé de Fa — Lignes supplémentaires — Ton et demi-ton — Signes d'altération simples: <ul style="list-style-type: none"> ● dièse, ● bémol, ● bécarre. — Toutes les figures de notes — Toutes les figures de silences — Point d'augmentation — Liaison de prolongation — Point d'orgue et point d'arrêt
<p>8.3.2 Identifier les différentes sortes de mesures.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Mesures simples — Chiffres indicateurs 2 3 4 4 4 4
<p>8.3.3 Identifier différents aspects de la mélodie.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Intervalles de quarte, de quinte et d'octave (sans qualification). — Mouvements mélodiques: <ul style="list-style-type: none"> ● conjoints, disjoints, ● ascendants, descendants, ● etc.
<p>8.3.4 Écrire une gamme diatonique majeure.</p>	<p>8.3.4.1 Placer correctement les tons et les demi-tons dans la gamme diatonique majeure.</p> <p>8.3.4.2 Établir la similitude entre le tétracorde inférieur et le tétracorde supérieur d'une gamme diatonique majeure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Gamme diatonique — Tons et demi-tons
<p>8.3.5 Établir la relation entre gamme et tonalité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Gamme — Tonalité
<p>8.3.6 Établir les fonctions de la tonique et de la dominante.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Tonique — Dominante

8.3 MODULE n° 3 — LANGAGE MUSICAL (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.3.7 Identifier différents signes de reprise et de renvoi.</p>		<p>— Signes de reprise et de renvoi:</p> <ul style="list-style-type: none"> •  • Da capo (D.C.) •  coda • Dal Segno (D.S.) •  • 1^{re} fois 2^e fois  

8.4 MODULE n° 4 — EXÉCUTION

Objectif général: Développer l'aptitude à faire de la musique individuellement ou en groupe.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.4.1 Appliquer les principes de base nécessaires à la préparation à l'exécution musicale.</p>	<p>8.4.1.1 Démontrer, selon son instrument, un bon maintien du corps, une bonne tenue de l'instrument et une bonne position des bras, des doigts et des lèvres.</p> <p>8.4.1.2 Démontrer une technique appropriée de réchauffement de son instrument ou des muscles.</p> <p>8.4.1.3 Accorder son instrument.</p> <p>8.4.1.4 Utiliser le tableau des doigtés de son instrument.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Bonne tenue — Respiration — Émission du son — Justesse
<p>8.4.2 Démontrer une connaissance suffisante des précautions à prendre et des soins à apporter à son instrument pour le garder en bon état de fonctionnement.</p>	<p>8.4.2.1 (Vents) Assembler, manipuler et démonter son instrument correctement selon la séquence des opérations à effectuer.</p> <p>8.4.2.2 (Cordes frottées et pincées) Pouvoir changer les cordes sur son instrument.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Séquence spécifique pour chaque instrument — Changement de cordes selon la séquence recommandée.
<p>8.4.3 Jouer d'un instrument de musique (cordes, vents ou percussion).</p>	<p>8.4.3.1 Développer une technique particulière à son instrument.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Technique selon l'instrument choisi — Exercices — Gammes et arpèges
<p>8.4.4 Appliquer les principes de base de la technique vocale.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Posture — Respiration — Émission du son — Registre — Justesse — Articulation — Etc.

8.4 MODULE n° 4 — EXÉCUTION (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.4.5 Participer à l'élaboration de répertoire d'ensemble.</p>		<p>— Musique de différentes époques et de différentes origines:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● musique «classique» ancienne et actuelle, ● musique québécoise, ● musique populaire, ● musique folklorique.
<p>8.4.6 Améliorer ses aptitudes à chanter et (ou) à jouer en groupe.</p>	<p>8.4.6.1 Participer à des exercices pédagogiques (concerts, récitals, etc.).</p>	<p>— Réponse aux gestes du chef</p> <p>— Justesse</p> <p>— Fondu</p> <p>— Sonorité</p> <p>— Phrasé</p> <p>— Précision</p> <p>— Articulation</p>
<p>8.4.7 Interpréter des oeuvres de répertoire pour soliste.</p>	<p>8.4.7.1 Interpréter des oeuvres de différentes époques et de différentes origines (tout en favorisant la musique québécoise).</p>	<p>— Répertoire varié, adapté au degré d'avancement de l'élève.</p>
<p>8.4.8 Reproduire vocalement ou à l'instrument les changements de nuances.</p>		<p>— Changements progressifs</p> <p>— Changements subits</p>
<p>8.4.9 Reproduire vocalement ou à l'instrument les différents modes d'articulation.</p>		<p>— Lié</p> <p>— Détaché</p>
<p>8.4.10 Développer les automatismes de lecture qui permettent de «lire à l'avance» et qui manifestent une audition intérieure.</p>		<p>— Signes de notation de la musique perçus par groupes cohérents</p>

8.5 MODULE n° 5 — LITTÉRATURE MUSICALE

Objectif général: Se familiariser avec la musique comme moyen d'expression de diverses cultures.




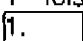
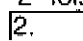
OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.5.1 Identifier les principaux modes d'organisation des sons.</p>	<p>8.5.1.1 Trouver, à l'écoute d'œuvres, des fragments mélodiques en forme de gamme.</p> <p>8.5.1.2 Différencier un accompagnement en accords plaqués ou arpégés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Gammes — Arpèges — Accords
<p>8.5.2 Identifier différentes caractéristiques rythmiques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Rythme binaire — Rythme ternaire — Cellule rythmique — Accentuation — Durée des sons
<p>8.5.3 Identifier différentes caractéristiques de la mélodie.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Intervalles conjoints ou disjoints — Mouvement mélodique: <ul style="list-style-type: none"> • ascendant, • descendant. — Longueur des phrases — Registre: <ul style="list-style-type: none"> • aigu, • moyen, • grave.
<p>8.5.4 Identifier différents «tempi».</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Rapide — Modéré — Lent
<p>8.5.5 Identifier les changements de tempo.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Accéléré — Retardé
<p>8.5.6 Différencier diverses sortes de pulsations.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Régulière — Irrégulière — Accentuée — Non-accentuée
<p>8.5.7 Identifier différentes formes.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Canon — Menuet et trio — Marche — Valse — Thème et variations — Poème symphonique

8.5 MODULE n° 5 — LITTÉRATURE MUSICALE (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.5.8 Différencier les principales voix chantées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Soprano — Alto — Ténor — Basse
<p>8.5.9 Identifier les différents instruments de musique individuellement et par famille.</p>	<p>8.5.9.1 Décrire brièvement le rôle habituel des principaux instruments de musique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Cordes: <ul style="list-style-type: none"> ● frottées, ● pincées, ● frappées. — Vents: <ul style="list-style-type: none"> ● bois, ● cuivres. — Percussions: <ul style="list-style-type: none"> ● à sons déterminés, ● à sons indéterminés.

8.6 MODULE n° 6 — GRAPHISME

Objectif général: Établir des relations entre le son et sa représentation graphique.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>8.6.1 Utiliser le système de notation traditionnel.</p> <p>8.6.2 Utiliser différents codes de notation contemporains.</p> <p>8.6.3 Lire recto-tono un texte musical.</p>	<p>8.6.1.1 Utiliser les signes concernant la durée et l'intonation.</p> <p>8.6.1.2 Utiliser les différents signes de reprise et de renvoi.</p>	<p>— Graphisme traditionnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • notes, • silences, • lignes supplémentaires, • altérations, • point d'augmentation, • point d'arrêt, • liaison de prolongation, • etc. <p>• </p> <p>• Da capo (D.C.)</p> <p>•  coda</p> <p>• Dal Segno (D.S.)</p> <p>• </p> <p>• 1^{re} fois 2^e fois  </p> <p>— Graphisme contemporain simple de différents compositeurs</p> <p>— Lecture de notes en clé de Sol ou en clé de Fa selon son instrument</p>

MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE

**Objectifs généraux, terminaux, intermédiaires
et le contenu (notions et sous-notions)**

2^e CYCLE

9.1 MODULE n° 1 — ENVIRONNEMENT SONORE (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.1.3 Développer son acuité auditive par le biais de son instrument.</p>	<p>9.1.3.1 Jouer à l'oreille, dans différentes tonalités, des mélodies simples et connues dont: — seules quelques mesures sont écrites; — seule la tonalité est énoncée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Mélodies commençant sur la tonique — Mélodies commençant par une anacrouse sur la dominante inférieure — Mélodies commençant par la médiane
<p>9.1.4 Développer sa mémoire tonale.</p>	<p>9.1.4.1 Reproduire vocalement ou à l'instrument une mélodie mémorisée après l'avoir entendue un certain nombre de fois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Mélodies simples d'abord — Mélodies de plus en plus complexes
<p>9.1.5 Déchiffrer vocalement des mélodies ou exercices de solfège.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Mesures simples — Mesures composées — En clé de Sol ou de Fa selon sa voix ou son instrument
<p>9.1.6 Déchiffrer à l'instrument des mélodies ou exercices techniques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Mesures simples — Mesures composées — En clé de Sol ou de Fa selon son instrument
<p>9.1.7 Développer son acuité auditive par la dictée musicale traditionnelle écrite à une voix.</p>	<p>9.1.7.1 Prendre par écrit des dictées rythmiques utilisant les figures de notes et de silences connues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Toutes les figures de notes — Toutes les figures de silences — Triolets
	<p>9.1.7.2 Prendre par écrit des dictées mélodico-rythmiques utilisant les figures de notes et de silences connues, dans des tonalités majeures et mineures faciles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Gammes majeures — Gammes mineures
	<p>9.1.7.3 Écrire, en s'aidant de son instrument de musique, des mélodies connues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Mélodies faciles avec ou sans anacrouse — Mesures simples — Mesures composées

9.1 MODULE n° 1 — ENVIRONNEMENT SONORE (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.1.8 Identifier à l'audition les intervalles majeurs, mineurs et justes.</p> <p>9.1.9 Identifier à l'audition les intervalles augmentés et diminués.</p> <p>9.1.10 Identifier à l'audition les accords de trois et de quatre sons en position fondamentale (arpégés et plaqués).</p> <p>9.1.11 Identifier, à l'audition, différents enchaînements d'accords.</p> <p>9.1.12 Identifier, à l'audition, différentes gammes.</p>	<p>9.1.7.4 Écrire sans l'aide d'un instrument, des mélodies connues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Tous les intervalles simples — Quarte augmentée — Quinte diminuée — Accords parfaits majeurs — Accords parfaits mineurs — Accords de septième de dominante — Accords de septième diminuée — I — IV — V — I — V7 — I — Gammes majeures — Gammes mineures harmoniques — Gammes chromatiques

9.2 MODULE n° 2 — CRÉATION

Objectif général: Créer sa propre musique en utilisant le matériau sonore.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.2.1 Composer et improviser librement ou avec certaines consignes.</p>	<p>9.2.1.1 Inventer vocalement ou à l'instrument des thèmes rythmiques et les développer par l'utilisation de procédés tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la répétition, ● l'augmentation, ● la diminution, ● la variation, ● le changement d'accentuation, ● la rétrogradation, ● l'insertion de silences. <p>9.2.1.2 Inventer vocalement ou à l'instrument de courts thèmes mélodiques et les développer par l'introduction de procédés tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la répétition, ● l'augmentation, ● la diminution, ● la variation, ● le changement d'accentuation, ● la rétrogradation, ● l'insertion ou la soustraction de notes ou de silences. <p>9.2.1.3 Inventer, vocalement ou à l'instrument, une nouvelle mélodie à partir d'un schéma harmonique simple.</p>	<p>— Exemples de consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● forme, ● cellules rythmiques, ● cadences, ● chiffres indicateurs de mesure, ● question — réponse, ● avec anacrouse ou non. <p>— Exemples de consignes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● tonalité, ● cadence, ● forme, ● ambitus, ● question — réponse, ● départ sur la tonique, la médiane ou la dominante, ● avec anacrouse ou non.

9.3 MODULE n° 3 — LANGAGE MUSICAL

Objectif général: Se familiariser avec les éléments du langage musical.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.3.1 Utiliser les différentes composantes de la musique quant à l'organisation du son.</p> <p>9.3.2 Identifier différents aspects d'une mélodie.</p> <p>9.3.3 Utiliser les différents intervalles simples et composés.</p>	<p>9.3.1.1 Identifier les différentes sortes de mesures.</p> <p>9.3.1.2 Identifier les altérations doubles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Mesures simples — Mesures composées — L'accentuation dans une mesure à deux, à trois ou à quatre temps — Syncope — Contretemps — Double dièse — Double bémol — Mouvement conjoint et disjoint — Mouvement ascendant et descendant — L'ambitus — Phrase et membre de phrase — Caractère conclusif ou suspensif d'une phrase ou d'un membre de phrase — Chromatisme — Articulation — Tempo et modification de tempo — Nuances — Rythme — Intervalles simples — Intervalles composés — Renversements — Intervalles mélodiques — Intervalles harmoniques — Qualifications: <ul style="list-style-type: none"> ● majeur, ● mineur, ● juste, ● augmenté, ● diminué.

9.3 MODULE n° 3 — LANGAGE MUSICAL (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.3.4 Identifier différents aspects de la tonalité.</p>	<p>9.3.4.1 Utiliser les différentes sortes de gammes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Gamme diatonique — Formation de la gamme: <ul style="list-style-type: none"> ● majeure, ● mineure, ● chromatique (sans règles absolues) — Cycle des quintes — Enharmonie — Tons relatifs — Armure
<p>9.3.5 Identifier la fonction des degrés de la gamme.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Tous les degrés, particulièrement la tonique, la médiate et la dominante.
<p>9.3.6 Utiliser les termes de mouvement et de nuances.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Termes les plus courants
<p>9.3.7 Identifier différents aspects de l'harmonie et de la texture.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Tonalité — Atonalité — Modulation — Cadence — Langage harmonique — Langage polyphonique — Contrepoint
<p>9.3.8 Identifier différents mouvements harmoniques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Mouvements: <ul style="list-style-type: none"> ● parallèle, ● contraire, ● direct, ● oblique.
<p>9.3.9 Décrire différents accords et enchaînements d'accords.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Accords: <ul style="list-style-type: none"> ● majeurs, ● mineurs, ● de tonique, ● de septième de dominante, ● de septième diminuée. — Enchaînements: <ul style="list-style-type: none"> ● I — IV — V — I, ● V7 — I.

9.3 MODULE n° 3 — LANGAGE MUSICAL (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.3.10 Différencier des signes d'ornements.</p>		<ul style="list-style-type: none">— Trille— Appoggiature:<ul style="list-style-type: none">• longue,• brève.— Mordant:<ul style="list-style-type: none">• supérieur,• inférieur.
<p>9.3.11 S'initier à la technique de transposition.</p>		<ul style="list-style-type: none">— Transposition par l'écriture— Instruments transpositeurs

9.4 MODULE n° 4 — EXÉCUTION

Objectif général: Développer l'aptitude à faire de la musique individuellement ou en groupe.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.4.1 Améliorer les qualités de son interprétation par l'acquisition d'une technique instrumentale et vocale adéquate.</p>	<p>9.4.1.1 Améliorer la technique particulière à son instrument, par l'apprentissage de gammes, d'arpèges, d'accords et d'exercices techniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Exercices techniques — Gammes et arpèges — Articulations — Qualité du son — Nuances — Justesse
<p>9.4.2 Participer à l'élaboration d'un répertoire d'ensemble.</p>	<p>9.4.2.1 Faire de la musique d'ensemble selon les groupes possibles dans son école:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● harmonie, ● orchestre, ● chorale, ● «stage band», ● duo, trio, quatuors, etc. <p>9.4.2.2 Participer activement à la présentation de concerts, de récitals, de cliniques ou de toutes autres activités musicales de groupe (exercices pédagogiques).</p>	<ul style="list-style-type: none"> — Musique de différentes époques, de différentes origines et de différents genres. — Discipline physique et musicale — Fondu — Phrasé — Précision
<p>9.4.3 S'exprimer musicalement par la connaissance d'un répertoire soliste varié.</p>	<p>9.4.3.1 Posséder un répertoire soliste de qualité et bien adapté à ses limites techniques.</p>	<p>Répertoire de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● différentes époques, ● différents pays, ● différents compositeurs, ● différents genres (sérieux, populaires, jazz, etc.) <p>(tout en favorisant les œuvres québécoises).</p>

9.5 MODULE n° 5 — LITTÉRATURE MUSICALE

Objectif général: Se familiariser avec la musique comme moyen d'expression de diverses sociétés.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.5.1 Identifier les formations instrumentales, vocales ou mixtes utilisées dans les oeuvres entendues.</p>	<p>9.5.1.1 Différencier, à l'audition, un orchestre symphonique d'un orchestre à cordes et d'une harmonie.</p> <p>9.5.1.2 Différencier, à l'audition, une harmonie d'un «stage band».</p> <p>9.5.1.3 Différencier, à l'audition, les formations vocales suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ● voix égales d'enfants, ● voix égales de femmes, ● voix égales d'hommes, ● voix mixtes, ● chœur à capella, ● chœur accompagné, ● chœur à l'unisson. </p> <p>9.5.1.4 Différencier, à l'audition, des formations mixtes: <ul style="list-style-type: none"> ● chœur accompagné (piano, orchestre, petit ensemble, etc.), ● chanteur(s) ou instrumentiste(s), ● soliste(s) accompagné(s) ou non. </p>	<p>— Audition d'oeuvres de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● différentes époques, ● différents pays, ● différents compositeurs, ● différents genres (sérieux, populaire, jazz, etc.) (tout en favorisant la musique québécoise).
<p>9.5.2 Identifier le timbre des instruments de l'orchestre et de l'harmonie.</p>	<p>9.5.2.1 Identifier les différents instruments individuellement.</p> <p>9.5.2.2 Identifier les instruments par familles.</p> <p>9.5.2.3 Identifier certains instruments utilisés dans la musique contemporaine.</p>	<p>— Cordes — Bois — Cuivres — Percussions — Claviers</p> <p>— Synthétiseur — Ondes Martenot — Percussions</p>

9.5 MODULE n° 5 — LITTÉRATURE MUSICALE (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.5.3 Différencier les voix chantées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Femmes: <ul style="list-style-type: none"> ● soprano, ● mezzo-soprano, ● contralto (alto). — Hommes: <ul style="list-style-type: none"> ● ténor, ● baryton, ● basse.
<p>9.5.4 Identifier le style et le caractère propres à l'époque et au compositeur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Nationalité — Époque — Style d'écriture — Formes utilisées
<p>9.5.5 Identifier différents procédés d'expression.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Nuances — Tempo et changement de tempo — Articulation — Accentuation
<p>9.5.6 Différencier les procédés d'écriture.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Harmonie — Contrepoint — Polyphonie — Mélodie accompagnée
<p>9.5.7 Identifier différentes formes musicales.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Chanson polyphonique — Sonate — Symphonie — Concerto — Choral — Fugue — Opéra — Oratorio — Lied — Etc.
<p>9.5.8 Identifier les différentes parties d'une oeuvre.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Thèmes — Motifs — Épisodes — Exposition — Développement — Ré-exposition — Coda — Etc.

9.5 MODULE n° 5 — LITTÉRATURE MUSICALE (suite)

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.5.9 Identifier le schéma général d'une oeuvre.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — a — b — a — a — a — b — a — a — b — a — b — Etc.
<p>9.5.10 Posséder quelques notions générales sur l'histoire de la musique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> — Époques — Évolution — Influences subies — Influences exercées — Etc.

9.6 MODULE n° 6 — GRAPHISME

Objectif général: Établir des relations entre le son et sa représentation graphique.

OBJECTIFS TERMINAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU (NOTIONS ET SOUS-NOTIONS)
<p>9.6.1 Lire une partition musicale à plusieurs portées (suivre des yeux en écoutant une oeuvre).</p> <p>9.6.2 Perfectionner ses aptitudes à déchiffrer une partition écrite en graphisme contemporain.</p> <p>9.6.3 Utiliser les principaux éléments de l'écriture musicale traditionnelle.</p>		<p>— Partition pour:</p> <ul style="list-style-type: none">● petits ensembles,● chorale,● orchestre,● harmonie,● etc. <p>— Signes:</p> <ul style="list-style-type: none">● d'intonation,● de durée,● d'intensité,● de mesure,● d'accentuation. <p>— Signes:</p> <ul style="list-style-type: none">● d'intonation,● de durée,● d'intensité,● de mesure,● d'accentuation,● de répétition <p>— Clés</p> <p>— Ornaments mélodiques</p> <p>— Abréviations</p>

10. CONDITIONS D'APPLICATION

10.1 LES PRÉALABLES

Il n'y a aucun préalable pour être inscrit dans le champ «Connaissance du monde sonore». Les apprentissages privilégiés dans ce champ sont un préalable à «Musique vocale et instrumentale», que ces apprentissages aient été faits au primaire ou au début du secondaire.

L'élève qui arrive au secondaire doit, dans la plupart des cas, avoir bénéficié de cours d'éducation musicale à tous les degrés du primaire ou du moins pendant un certain nombre d'années. Il peut donc poursuivre sa formation dans le champ «Musique vocale et instrumentale» dès le début du secondaire. Dans le cas où l'élève n'aurait pas atteint tous les objectifs du champ «Connaissance du monde sonore», il devra poursuivre l'atteinte de ces objectifs tout en faisant de la musique vocale et instrumentale.

10.2 RÉPARTITION DU TEMPS ALLOUÉ

Au premier cycle du secondaire, le temps maximum, sauf exception, est de 150 minutes par semaine pour les arts en général. Toutefois, ce total de 150 minutes par semaine est donné à titre indicatif seulement et peut être modifié par les commissions scolaires à condition qu'on ne supprime aucune matière obligatoire et qu'on atteigne les buts fixés pour chacune des matières⁽¹⁾.

La continuité, en éducation musicale, est très importante et il faut en tenir compte dans la répartition du temps, et surtout dans la fréquence accordée à cette discipline.

Les six modules sont des composantes indispensables du programme et le temps devrait être réparti de façon à assurer un équilibre entre ces modules.

10.3 ASPECTS PÉDAGOGIQUES

«La santé d'un art est en danger quand ceux qui l'enseignent sont trop loin de ceux qui l'exécutent.»

(Brian Dennis)

Au lieu de partir d'un point qui est l'idéal selon chaque musicien éducateur, et qui, par le fait même, peut être très différent de l'un à l'autre, mieux vaut partir du connu des élèves et les amener vers autre chose.

L'élève doit prendre conscience de ses préférences musicales, puis développer des liens plus étroits avec la musique qu'il aime. Le musicien éducateur doit l'aider à retrouver, dans d'autres styles de musique, des éléments qui lui plaisent. Si l'enseignement ne porte que sur un seul aspect de la musique ou seulement sur le style de musique que le musicien éducateur aime, le concept de la musique de l'élève sera toujours limité par les exemples qu'il aura entendus ou par la musique qu'il aura jouée. Si, au contraire, un répertoire de musique de tout style et de toute origine sert de base, on donnera alors à l'élève un concept plus large de ce qu'est réellement la musique.

(1) Québec (Province). Ministère de l'Éducation. *L'École québécoise — Énoncé de politique et Plan d'action*. Québec, Service des communications du ministère de l'Éducation, 1979, page 146, 13.5 et page 150, 13.9.

11. RELATIONS DU PROGRAMME AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

11.1 RELATIONS DU PROGRAMME AVEC CELUI DU PRIMAIRE

Le présent programme de musique au secondaire (musique vocale et instrumentale) est une suite logique au programme de musique du primaire. Les élèves pourront continuer à vivre des expériences musicales multiples tout en développant davantage leur perception et leur réaction aux qualités musicales expressives contenues dans les éléments tels que le son, la mélodie, le rythme, l'harmonie, la texture, le timbre, la forme.

Comme au primaire, la préoccupation principale de l'éducation musicale au secondaire est l'expérience esthétique.

11.2 RELATIONS AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

L'étude de la musique par les réflexes qu'elle développe est un moyen par excellence pour inculquer des méthodes de travail et une rigueur intellectuelle propres à favoriser le développement progressif d'une pensée autonome.

Quand l'élève interprète vocalement ou à l'instrument une pièce musicale, il doit décoder au pre-

mier coup d'oeil une foule de détails tels que les symboles indiquant la hauteur du son, sa durée, son intensité, les indications de mouvement, de caractère, de style, etc. L'esprit de synthèse nécessaire à l'interprétation fidèle de tous ces détails s'en trouvera grandement amélioré. Cela accroîtra la facilité pour la lecture précise, que le texte soit musical, mathématique, scientifique ou littéraire.

La concentration nécessaire pour la musique d'ensemble crée, chez l'élève, une habitude dont profiteront les autres disciplines, quant à l'attention et à la compréhension.

Il y a plus de dix ans, des expériences scientifiques faites en Hongrie et au Japon ont prouvé que les élèves bénéficiant de cours de musique se développaient plus rapidement au point de vue intellectuel et psycho-moteur dans toutes les disciplines.

Plus près, à Sherbrooke et à Montréal où existent des écoles à concentration musique, des études ont été faites en prenant des élèves d'autres écoles comme groupes-témoins. Ces études ont révélé que les élèves ayant à leur horaire jusqu'à dix heures de musique par semaine, donc que le temps accordé aux autres disciplines était nécessairement réduit, ces élèves ont quand même obtenu des résultats comparables, voire même légèrement supérieurs à ceux des groupes-témoins, dans les disciplines telles que le français et les mathématiques.

12. ÉVALUATION

12.1 INTRODUCTION

Depuis toujours on a assigné des objectifs à l'éducation. Il ne peut en être autrement, car le concept d'objectif est essentiel à celui d'éducation. L'étymologie du mot même l'exprime bien: éduquer, c'est conduire, donc guider vers un but. Les mots «conduire» et «nulle part» s'excluent mutuellement. D'une part, l'instruction* sans évaluation périodique ou continue peut devenir sans direction et manquer le but pour lequel elle a été faite. D'autre part, l'évaluation sans le contexte de l'instruction peut devenir une collection insignifiante de données sans chance d'influencer la pratique. Donc, l'instruction et l'évaluation sont complémentaires et en interrelation.

Toute amélioration de l'activité intellectuelle de l'élève, même si elle est interne, doit, pour avoir une valeur pédagogique, conduire à des modifications dans son activité observable. Ce processus impose une analyse de l'activité intelligente de l'élève pour prévoir et imaginer les circonstances où elle pourra se manifester.

12.2 DÉFINITION DE CONCEPTS

ÉVALUER, c'est porter un jugement à partir des résultats de la mesure en vue d'une décision. Ex. Un résultat de 80% (mesure) à l'examen de dictée musicale est jugé *satisfaisant* (évaluation) en regard d'une moyenne de groupe de 70%. La décision d'ordre pédagogique sera positive en ce sens qu'un objectif atteint permettra de poursuivre l'atteinte d'autres objectifs.

La mesure se distingue de l'évaluation en ce sens qu'elle fournit l'information à partir de laquelle se fonde le jugement de valeur qu'est l'évaluation.

La mesure peut être d'interprétation normative ou d'interprétation critériée.

La mesure d'interprétation «critériée» s'applique à la performance d'un élève par rapport à un objectif d'apprentissage à atteindre selon les critères établis. Elle est au service de décisions d'ordre pédagogique.

L'objet premier de la mesure d'interprétation normative est de comparer les résultats des élèves les uns aux autres. Elle situe donc l'individu dans son groupe particulier et se traduit habituellement par des indices exprimés en rangs centiles, en stanines, etc.

* Instruction: tout ce que fait le professeur pour faciliter l'apprentissage.

12.3 ÉVALUATIONS FORMATIVE ET SOMMATIVE

Point central des responsabilités de l'enseignant, l'évaluation formative accompagne le processus d'enseignement/apprentissage pour *promouvoir* et *maintenir* une série de *conditions* et de *circonstances désirables*. C'est un outil de décision en vue de passer ou non d'un objectif à un autre. La note n'est donc pas consignée.

Quant à l'évaluation sommative, elle intervient au terme d'un cheminement quelconque (aspect terminal) et renseigne sur le degré d'atteinte d'un ensemble d'objectifs terminaux. La note obtenue peut être consignée.

12.4 ÉVALUATION NORMATIVE

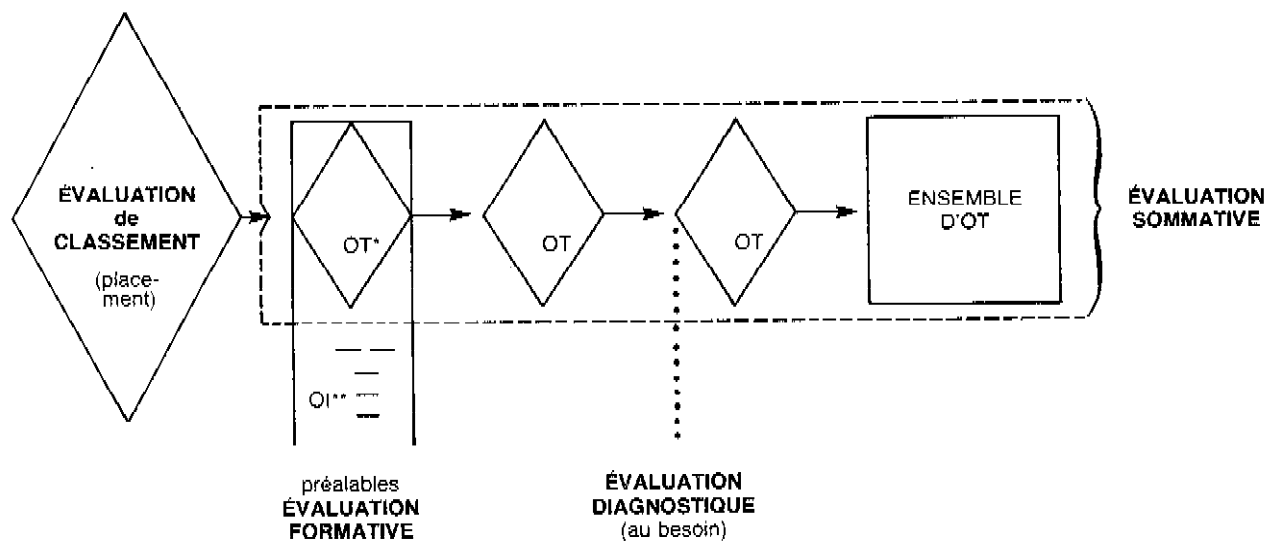
Ce type d'évaluation a pour point de départ des données d'ordre normatif. C'est ce qui se produit lorsque l'instrument de mesure qui a fourni ces données a été élaboré dans le but de comparer les élèves entre eux. L'école peut utiliser, au besoin, ce type d'évaluation qui devient alors complémentaire des évaluations formative et sommative en fournissant des indices utiles lorsqu'il s'agit de prendre des décisions touchant l'aspect administratif de l'enseignement, par exemple: lorsque l'on décide de la promotion des élèves, de leur classement, etc.

12.5 ÉVALUATION CONTINUE

Deux types d'évaluation s'ajoutent aux évaluations formative et sommative, ce sont l'évaluation de «*PLACEMENT*»: genre d'évaluation de départ qui sert à vérifier le niveau de compétence des élèves avant d'entreprendre une nouvelle matière, et l'évaluation «*DIAGNOSTIQUE*» par laquelle sont expliquées les causes des difficultés rencontrées au cours d'un apprentissage. En évaluation diagnostique, on recherche, par exemple, les facteurs *généraux explicatifs* d'un apprentissage en difficulté: intérêt, motivation, aptitudes, problèmes familiaux.

N.B. L'utilisation qui sera faite des résultats de la mesure doit être au départ clairement définie, car elle détermine les modes d'évaluation à choisir.

Voici un schéma illustrant un processus d'évaluation continue:



- * OT: objectif terminal
- ** OI : objectif intermédiaire

Précisions des domaines de taxonomie

Tout enseignement doit tenir compte des catégories et des niveaux taxonomiques.

Le domaine *cognitif* englobe les objectifs qui traitent de l'acquisition des connaissances, de leur utilisation et du développement des habiletés et des capacités intellectuelles relatives à cette utilisation.

Le domaine *affectif* englobe les objectifs décrivant les modifications de l'intérêt, les attitudes et les valeurs, ainsi que les progrès dans le jugement et la capacité d'adaptation.

Le domaine *psycho-moteur* porte sur les capacités motrices ou de manipulation.

13. RÔLE DE L'ÉVALUATION DANS LES ARTS

L'enseignement des arts suppose un contenu à explorer, à manipuler et à maîtriser.

Puisque tout acte d'évaluation entraîne une comparaison entre un objectif atteint et l'objectif visé, le degré d'atteinte des objectifs de l'enseignement constitue la plus pertinente de toutes les informations pouvant être recueillies en vue de l'évaluation.

13.1 LE DEGRÉ D'INTÉGRATION

Cette dimension d'un objectif pédagogique est une évaluation de la profondeur d'acquisition. On pourra distinguer cinq niveaux:

13.1.1 Exécution immédiate: on estime que l'objectif est atteint si l'élève est capable d'exercer l'activité apprise immédiatement après l'apprentissage.

13.1.2 Rétention à court ou à long terme: L'élève devra pouvoir exécuter le comportement appris plusieurs jours ou plusieurs semaines après l'apprentissage.

13.1.3 Transfert scolaire: l'élève doit pouvoir appliquer dans une autre branche l'activité apprise.

13.1.4 Transfert opérationnel: s'il en reçoit l'instruction hors de l'école, dans des circonstances d'application réelle, l'élève doit pouvoir exercer les compétences acquises et appliquer les méthodes apprises.

13.1.5 Transfert intégral: l'élève doit pouvoir exécuter spontanément l'activité apprise dans toutes les circonstances où ce comportement est adéquat.

14. RÔLE DE L'ÉVALUATION DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

En musique comme dans toute autre discipline, l'évaluation fait partie intégrante de l'acte d'enseigner — comme du processus d'apprentissage — et peut être considérée comme une intervention pédagogique en soi.

Tel que mentionné plus avant dans le programme, puisque le processus d'apprentissage est plus important que le «produit», la mesure et l'évaluation porteront surtout sur cet aspect, sans écarter le fait que le «produit» devra quelquefois être mesuré pour arriver à évaluer l'apprentissage et à apporter les correctifs nécessaires.

Toutefois, il est difficile de situer exactement où se termine le processus d'apprentissage et où

commence le «produit». Puisque la musique est un art d'interprétation, il faut considérer que les démonstrations en classe, à l'école, devant les parents ou le grand public sont des étapes du processus d'apprentissage. Ces étapes mènent à une maîtrise toujours plus grande du langage musical, du rythme, du son, de la mélodie et de la technique instrumentale. Ces démonstrations publiques seront considérées alors plutôt comme des «exercices pédagogiques» que comme des «concerts».

L'évaluation formative privilégiée en musique s'appuie sur les résultats d'une mesure critériée. En ce qui regarde l'évaluation de l'expression musicale (exécution), on doit tenir compte du progrès de chacun au cours des différentes activités et ne pas évaluer tous les élèves selon des critères absolus.

15. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AVIS du Conseil Supérieur de l'Éducation sur l'enseignement artistique adressé au ministre de l'Éducation de la province de Québec, avril 1972.
- BOYLE, J.-David. *Instructional Objectives in Music*. Reston, Virginie, Édition Music Educator National Conference, 1966.
- BROFSKY, Howard et SHAPIRO BAMBERGER, Jeanne. *The Art of Listening: Developing Musical Perception*. 2^e édition 1972, préface de Roger Sessions (avec album de 7 disques), New York, Harper & Row, 1970.
- BROUDY, Harry S. *Aesthetics and Criticism in Art Education*. Chicago, Rand McNally & Co., Éditions Ralph A. Smith, 1966.
- DE LANDSHEERE, Viviane et Gilbert. *Définir les objectifs de l'éducation*. France, 2^e édition, PUF, pédagogie d'aujourd'hui, 1976.
- EISNER, Elliot W. et VALLANCE, Elizabeth. *Conflicting Conceptions of Curriculum*. Berkeley, Californie, McCutchan, Publ. Corp., 1974.
- ERNST, Karl-D. et GARY, Charles-L. *Music in General Education*. Reston, Virginie, Music Educators National Conference, 1965.
- FAVRE, Georges. *Écrits sur la musique et l'éducation musicale*. France, Durand & Cie, 1966.
- FLANNERY, Merle. *Aesthetic Education*. New York, Journal of Art Education.
- GAGNARD, Madeleine. *L'initiation musicale des jeunes*. Paris, Éditions Casterman, 1971.
- HONEGGER, Marc. *La science de la musique*. Paris, Éditions Bordas, 1976.
- KRATHWOHL, David R., BLOOM, Benjamin et MASIA. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*. Traduit de l'américain par Marcel Lavallée, titre original: Taxonomy of Educational Objectives, Montréal, Éducation nouvelle, 1969.
- LANGER, Suzanne K. «The Cultural Importance of the Arts», *Aesthetic Form and Education*. Ouvrage édité par Michel F. Andrews, Syracuse, New York, Syracuse University Press, 1958.
- *Feeling and Form: A Theory of Art, Developed from Philosophy in a New Key*. New York, Scribner Sons, 1958.
- *Mind: An Essay on Human Feeling*. Baltimore, The John Hopkins Press, 1967.
- *Philosophy in a New Key: A Study in the Symbolism of Reason, Rite and Art*. Cambridge, The Harvard University Press, 1942, 1951.
- *Problems of Art: Ten Philosophical Lectures*. New York, Charles Scribner's Sons, 1957.
- LEONHARD, Charles et HOUSE, Robert W. *Foundations and Principles of Music Education*. New York, McGraw-Hill Book Company, 1959; 1972 par McGraw-Hill Inc.
- LINTON, R. *Fondements culturels de la créativité*. Paris, Dunod, 1967.
- LUNDIN, Robert W. *An Objective Psychology of Music*. 2^e édition, New York, The Ronald Press Co., 1967.
- MARTENOT, Maurice. *Principes fondamentaux d'éducation musicale et leur application*. Paris, Éditions Magnard, 1952.
- MEYER, Léonard B. *Emotion and Meaning in Music*. Chicago, The University of Chicago Press, 1956.
- *Music, the Arts, and Ideas*. Chicago, The University of Chicago Press, 1967.
- MORPUGNO-TAGLIABUE, Guido. *L'esthétique contemporaine — une enquête*. Milan, Marzorati, 1960.
- PHENIX, Philip H. *Realms of Meaning*. New York, McGraw-Hill Book Co., 1964.
- PORCHER, Louis (sous la direction de). *L'éducation esthétique, luxe ou nécessité*. Paris, Armand Colin, Bourrellier-Éducation, Librairie A. Colin, 1973.
- REGELSKI, Thomas A. *Principles and Problems of Music Education*. New Jersey, Prentice-Hall Inc., Englewood Cliffs, 1975.
- REIMER, Bennett. *Une philosophie de l'éducation musicale*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1976. Traduit de l'américain sous la direction de Yves Bédard, titre original: A Philosophy of Music Education, Prentice-Hall Inc., Englewood Cliffs, New Jersey, 1970.
- *Information Theory and the Analysis of Musical Meaning. Council for Research in Music Education*. Bulletin n° 2, hiver 1964.
- RICH, Allan. *Careers and opportunities in Music*. New York, E.P. Dutton, 1964.

- RIOUX, Marcel (sous la direction de). *Rapport de la Commission d'Enquête sur l'enseignement des arts au Québec*. Québec, Éditeur officiel du Québec, février 1969.
- SCHAFER, R. Murray.
L'oreille pense. Toronto, Clark & Cruickshank, division de Berandol Music Ltd., 1974.
- *Le paysage sonore*. Paris, Éd. Jean-Claude Lattès, musiques et musiciens, 1979.
- *The Composer in the Classroom*. Toronto, Clark & Cruickshank, division de Berandol Music Ltd., 1969.
- *The New Soundscape*. Toronto, Clark & Cruickshank, division de Berandol Music Ltd., 1969.
- *When Words Sing*. Toronto, Clark & Cruickshank, division de Berandol Music Ltd., 1970.
- *The Book of Noise*. Éditions Price, Milburn.
- *The Music of the Environment*, Toronto, Éd. Universal (Canada) Ltd., 1973.
- *The Rhinoceros in the Classroom*, Toronto, Éd. Universal (Canada) Ltd., 1975.
- SCHOEN, Max. *Art and Beauty*. New York, The Macmillan Co., 1932.
- *The Understanding of Music*. New York, Harper & Brothers, 1945.
- SESSIONS, Roger. *The Musical Experience of Composer, Performer, Listener*. New York, Atheneum, 1962.
- SONTAG, Susan. *Against Interpretation*. New York, Farrar, Straus & Giroux Inc., 1961.
- STRANGE, Allen. *Electronic Music*. Dubuque, Iowa, W.C. Brown, 1972.
- TOMAS, Vincent, Éd. *Creativity in the Arts*. Prentice-Hall Inc., 1964.
- Toward an Aesthetic Education*. Washington, Music Educator National Conference (MENC), 1971.
- VALENTINE, C.W. *The Experimental Psychology of Beauty*. Londres, Methuen & Co. Ltd., 1962, États-Unis, New York, Dover Publications Inc.
- WILLEMS, Edgar. *La valeur humaine de l'éducation musicale*. Genève, Éditions Pro Musica, 1975.
- *L'oreille musicale*, 2 tomes, Genève, Éditions Pro Musica, 1965.

